



Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS)

PROCES VERBAL DE LA REUNION PREPARATOIRE AVEC LES SOUMISSIONNAIRES

L'an deux mil vingt et un et le vingt-trois novembre s'est tenue, à la salle de réunion de l'ENSI, à partir de 10h 45 GMT, conformément aux dispositions contenues dans les points 7 et 8 de la section I «Avis de demande de renseignement de prix » de la DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA, objet de concurrence pour les travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) , la réunion préparatoire avec les candidats intéressés par le présent dossier.

L'objet est d'une part d'apporter des précisions et éclaircissements sur les formulaires de soumission et la nécessité de prise en compte des normes environnementales dans le montage des offres et d'autre part visiter les ouvrages objet du marché afin de recueillir des avis des candidats pour leur permettre de proposer de toucher de vue et bien préparer leurs offres.

Ont pris part à cette réunion, quatorze (14) personnes dont dix (10) représentants de 10 entreprises (candidats) et quatre (04) provenant du CERME et de l'ENSI (confer liste de présence):

A l'ordre du jour, étaient inscrits les points suivants :

- (a) Présentation de la DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA et préparation des offres
- (b) Visite collective des ouvrages à rénover et;
- (c) Divers

Après un tour de table qui leur a permis de se présenter, les participants, ont procédé à l'examen des points ci-dessus.

En prélude, Monsieur **SAGNA Koffi (MA)**, Chef Service sauvegardes environnementales et sociales du CERME et Président de séance a situé le cadre de la réunion préparatoire après avoir souhaité la bienvenue aux participants.

1. Présentation de la DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA et préparation des offres

Monsieur **DJONGOU LARE Kanto Koiassi**, le Spécialiste en passation des marchés (SPM) du CERME a présenté systématiquement la DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA, objet de concurrence. Il a fourni des précisions et éclaircissements sur les garanties de soumission qui devraient être délivrées par des banques et non des institutions de micro finance.

Le SPM du CERME a relevé également que les formulaires techniques et financières de l'offre à signer par les entreprises doivent impérativement porter la signature des Premiers Responsables et le cas échéant par des représentants habilités ayant obtenu une procuration signée et légalisée, délivrée par les Premiers Responsables des entreprises concernées.

Le SPM du CERME a attiré l'attention des entreprises sur les critères de qualification, la liste du personnel clé à affecter, le matériel minimum à mobiliser conformément au dossier d'appel à la concurrence en vue de l'exécution des travaux selon les règles de l'art.

Aussi est-il revenu sur le délai d'exécution des travaux qui est de trois (03) mois indiqué dans le dossier et qui devrait être respecté. Il a rappelé la date limite de dépôt des offres qui est fixée au 30 novembre 2021 sauf cas de prorogation et les critères de qualification des entreprises.

Il a rappelé aux représentants des entreprises que le non-respect de cette disposition entraîne l'irrecevabilité de l'offre.

Dr SAGNA Koffi (MA), le CSSES du CERME a donné des précisions sur les clauses environnementales à prendre en compte lors de la préparation des offres en vue des documents de soumission de qualité. Il a mis l'accent sur la nécessité d'estimer les coûts de façon réalistes en général et ceux liés de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociale.

Messieurs SEIBOU Igoma et SETEKPO Ayéwu, respectivement Ingénieur Génie Civil et Technicien en Electricité à l'ENSI ont tour à tour mis l'accent sur la nécessité pour les entreprises de proposer des offres tenant compte de la consistance des travaux. Les aspects techniques notamment la méthodologie, le planning d'activités, le calendrier de mobilisation du personnel et du matériel pour les travaux devront être cohérents et en harmonie avec les différentes phases des travaux.

Des réponses données à leurs questions d'éclaircissement suite à ces deux (02) présentations, les représentants des entreprises ont rassuré qu'elles ont eu des informations nécessaires pour la préparation de leurs offres.

Les questions ont globalement porté sur les critères de qualification sur la garantie de soumission, les curricula-vitae du personnel à mobiliser, les preuves relatives à leurs expériences et celles du matériel à mobiliser.

Les échanges ont permis d'éclairer les attentes des soumissionnaires sur les différents aspects de la Demande de renseignement de prix présentée. Ainsi l'essentiel des questions réponses se résume comme suit

Attestation et ou certificat de travail : les expériences du personnel proposé doivent être sous-tendues par des attestations de travail de l'employeur, ainsi qu'une attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'Ouvrage pour les travaux concernés.

Le personnel et le matériel proposés constituent la base minimale pour la réalisation des travaux. Les soumissionnaires ne peuvent pas proposer des listes de personnel ou de matériels en deçà de ce minimum requis.

2. Visite collective des ouvrages à rénover

Le deuxième point de la réunion a porté sur la visite collective du laboratoire des énergies renouvelables à rénover dans le cadre du CERME. Cette visite a pour objectif d'amener les entreprises à toucher du doigt l'état de dégradation et la consistance des travaux, objet du marché dès lors qu'il est question d'une rénovation. Après avoir indiqué l'itinéraire à suivre, Monsieur SEIBOU Igoma, Ingénieur Génie Civil à l'ENSI a conduit les participants à une visite systématique de l'ouvrage concerné conduite.

Au cours du point sur la visite collective, il est relevé certaines modifications comme l'indique le récap en annexe A dont les représentants de l'UL/CERME trouvent essentielles et majeures. Pour ce faire, ils ont informé qu'un addendum sera pris à cet effet conformément aux bonnes pratiques en passation de marchés.

Les représentants des entreprises ont suggéré le report de la date limite de dépôt des offres en vue de leur permettre de disposer d'un temps additionnel pour mieux préparer les offres. La partie UL/CERME a jugé pertinente la requête des entreprises tout en les rassurant qu'elle sera soumise à la Personne Responsable des Marchés Publiques de l'Université de Lomé pour instruction sur la conduite à tenir.

3. Divers

La partie UL/CERME a informé les représentants des entreprises qu'un addendum leur sera notifié ainsi que la nouvelle date limite de dépôts et d'ouverture d'offres.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance.

Eu égard à ce qui précède, le présent procès-verbal est établi les jour, mois et an que ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Président de séance



Dr SAGNA Koffi

Le Secrétaire de Séance



Kanto Koiassi DJONGOU LARE

ANNEXE A : Modifications apportées au cadre de détail quantitatif et estimatif de la DRP N°07T/2021/UL-CERME/IDA-FDS

Références des postes (désignations) de la DRP concernés	Objet de modification	Mention initiale	Mention actuelle (à considérer par les candidats)
3.	MACONNERIE-BETON		
3.2 ¹	Augmentation de quantité	2,59 m ³	3,23 m³
3.4	Intégration d'un nouveau poste	Poste non mentionné dans la DRP initiale	Poste intégré : « Béton armé pour poteau » Quantité : 1,8 m ³
5.	PEINTURE		
5.1 ²	Augmentation de quantité	291,62 m ²	441 m²
6.	MENUISERIE BOIS		
6.1.	Description et augmentation quantité	Description « Dépose de quelques parties de la tuile ». Quantité : 70 m ²	Description « Dépose partielle de la toiture plus charpente y compris toutes sujétions ». Quantité : 85 m ²
6.2.	Description et quantité	Description « Pose de quelques parties de la tuile ». Quantité : 70 m ²	Description « Fourniture et pose de charpente plus couvaison en tuiles fibro-ciment ». Quantité : 85 m ²
7.	PLAFONNAGE		
7.1 ³	Diminution de quantité	184,8 m ²	158 m²

¹ Béton armé pour semelles isolées

² Peinture vinylique sur mur intérieur et extérieur y compris toutes suggestions

³ Plafonnage en contre plaque de 4 mm y compris toutes ses sujétions référencé 6.1 dans la DRP initiale



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



NATURE
OBJET

LIEU

DATE

LISTE DE PRESENCE

Réunion préparatoire des offres suite à l'ADRP N° 07/2021/UL-CERT/IDA
relatif aux travaux de réhabilitation du laboratoire des énergies renouvelables de la FASII + visite du site
Salle de réunion de l'ENSA + laboratoire des énergies renouvelables de la FASII
23 novembre 2021

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMBARCEMENT
1	SAVI Yaoovi Clément	M		Assistant ing.	971049146 clément.savi73@gmail.com	
2	AKOUPEYERE Raymond	M		Technicien en BTP groupe	92405617 dima.guogou@gmail.com	
3	KADENGA Emmanuel	M		Assistant	90131367-58 M.018888877@gmail.com	
4	AROUNA B. Fokéao	M		Ing. LocaBTP	90394359 loca.btp@190@gmail.com	
5	NIKOLE Atson	M		EBIT-BTP	90 00 9837	
6	TOKUEU Kodjovi	M		ECNIG-BTP	22ing517@gmail.com 902822447	
7	SAGNA Joffe	M	MA	Resp. Saut Eau Sec. au	90395876 / de.kobem@gmail.com	
8	Kouiklami Jérôme	M		Directeur Administratif / EC	90836670 / 92026467 Jerome.kouiklami@gmail.com	
9	NANGALIN-Wangpaxie	M		Technicien - GC de ENG BTP	70-01-45-02	
10	SEBOU Igoma	M		Ing. Génie Civil ENSA/UL	90064425	
11	SEZEKTO Ryouri	M		Technicien Génie Electrotech ENSA/UL	90189617	

